

Montréal, le 26 mars 2009

Rêver en français. Les défis de l'intégration des immigrants en contexte de lutte pour la survie d'une langue et d'un peuple minoritaire

Jean-Louis Roy, président du Conseil d'administration du Centre de la Francophonie des Amériques.

Note liminaire

La carrière et l'engagement de Monsieur Jean-Louis Roy sont exemplaires. Après avoir obtenu un doctorat en histoire de l'Université McGill, il a dirigé plusieurs grandes organisations, dont la Ligue des droits de la personne du Québec, le journal *Le Devoir*, Droits et démocratie et l'Agence de la Francophonie à Paris. Aujourd'hui, il est président du Conseil d'administration du Centre de la Francophonie des Amériques. Voir notes biographiques <http://www.dd-rd.ca/francais/apropos/jeanLouisRoyBio.html>.

Contexte

L'élection de Barack Obama comme 44^{ème} président des États-Unis d'Amérique, en novembre 2008, a été pour plusieurs Québécois d'origine immigrante, l'occasion de réfléchir sur la signification du rêve américain. S'appuyant sur le slogan *Yes we can*, et tentant de canaliser dans l'action l'optimisme et l'espoir réactivés par cette élection, certains d'entre eux sont passés à l'action et ont initié des projets à la mesure de leurs rêves. La naissance de Yes We Can Canada (www.yeswecanada.org), qui est l'un des partenaires des plus dynamiques des cafés géographiques de Montréal, est l'un des résultats de ce mouvement.

Compte tenu de la spécificité québécoise en Amérique, spécificité basée sur une lutte permanente pour la survie d'un peuple, le peuple québécois, et de la langue qui le définit, la langue française, vivre le rêve américain exigeait aussi qu'on se questionne sur ce que signifierait rêver en français et, par la même occasion, poser le problème et réfléchir sur les défis de l'intégration des immigrants en contexte de lutte pour la survie d'une langue et d'un peuple minoritaire.

Synthèse de la présentation de Monsieur Jean-Louis Roy

Un constat s'impose : non seulement le Québec n'accueillerait pas suffisamment d'immigrants, mais il aurait beaucoup de difficultés à les retenir. Cette situation serait des plus inquiétantes puisque, dans les années à venir, une partie substantielle du renouvellement de la population ainsi que toute la croissance économique et le développement social du Québec devront nécessairement reposer sur l'immigration.

Selon les données des recensements, au Québec, un québécois sur 12, soit à peine 650 000 personnes, viendraient d'ailleurs. En Ontario, la grande province anglophone voisine, cette proportion est plutôt de un sur quatre, soit 3,4 millions d'immigrants pour une population de plus de 12 millions d'habitants. Au Québec, à chaque année, à peine 47 000 immigrants frappent à la porte et, de ce nombre, près de la moitié seulement demeurent au Québec. Il s'agit d'une piètre

performance à l'échelle canadienne. Pourtant, dans nos débats sur la question de l'immigration, on exagère à souhait l'impact que celle-ci aurait sur notre identité, sur notre société, etc. Ces immigrants qui maîtrisent le français et qui nous quittent, parce que nous n'avons pas suffisamment d'emplois à leur offrir, s'en retournent dans leurs pays d'origine, ou vont s'établir ailleurs au Canada.

Pour renouveler une population, il faut 2,2 enfants par femme. Au cours des dernières années, au Québec, cette proportion est passée d'un plancher de 1,3, où elle était depuis un moment, à 1,6. Cette augmentation s'expliquerait par trois politiques déterminantes du gouvernement du Québec, soit 1) des primes à la naissance qui peuvent aller jusqu'à 8000\$ au quatrième et cinquième enfant, ce qui est important; 2) 200 000 places en garderie à 7\$ par jour auxquelles s'ajoutent 20 000 autres dans les deux prochaines années, soit sans doute le programme le plus généreux du genre en Amérique du Nord; 3) des congés parentaux d'un an à la naissance des enfants, avec l'assurance de retrouver son emploi par la suite. Cependant, cette remontée de la démographie demeure encore bien loin du compte.

En 2031, on prévoit que la population du Québec sera de 8 millions d'habitants, soit à peine plus importante qu'elle ne l'est à l'heure actuelle avec ses 7,7 millions, alors que l'Ontario voisine, qui reçoit 150 000 immigrants par année, aura atteint les 18 millions. L'écart entre le chiffre de la population du Québec et celui de l'Ontario serait donc en train de se creuser de façon extraordinaire.

En conséquence, la faible croissance de la population du Québec mine sa capacité actuelle d'attirer de grands projets d'investissement qui nécessitent la présence d'une clientèle locale significative. Elle diminue son poids politique dans l'ensemble canadien. C'est dire à quel point l'immigration constitue un enjeu stratégique pour le Québec. Ce qui amène Jean-Louis Roy à soutenir que les Québécois ont infiniment plus besoin des immigrants que les immigrants ont besoin d'eux. C'est pourquoi il plaide pour que désormais le Québec accueille au moins 100 000 immigrants à chaque année.

L'heure serait donc venue de donner un sérieux coup de barre dans le domaine de l'immigration, tout n'étant qu'affaire de volonté politique. Dans le passé, les Québécois ont déjà prouvé qu'ils en étaient capables dans d'autres domaines. Quand, dans les années 1960, le Québec a trouvé scandaleux que 80% de ses jeunes francophones ne fréquentent plus l'école à 14 ans, en dix ans il a renversé cette statistique. Il a pourtant fallu transformer de fond en comble notre système d'enseignement, malgré bien des résistances. En 1963, quand nous avons nationalisé l'électricité, le *New York Times* nous traitait de «castristes du Nord». Nous avons alors réalisé cette nationalisation envers et contre tous les milieux financiers. Depuis ce temps, cette nationalisation contribue fortement à la prospérité d'ici. Plus récemment, quand le Premier ministre Jean Charest a décidé qu'il y aurait entre la France et le Québec une reconnaissance conjointe des diplômés et des métiers, les corporations professionnelles d'ici ont déployé leurs tactiques classiques. Malgré tout, en septembre 2008, Jean Charest a signé une entente à ce sujet avec le Président Sarkozy.

L'intégration des immigrants

Malgré tous les problèmes, Jean-Louis Roy se réjouit de la façon dont nous réussissons l'intégration des gens venus d'ailleurs. Pour une personne, pour une famille, changer de société, immigrer est une opération considérable. Les immigrants doivent s'installer, faire valoir leurs compétences, apprendre les fondamentaux de leur nouvelle société, s'insérer dans des réseaux utiles, faire face aux tracasseries communes, plus celles qui leurs sont propres. Mais au Québec, il importe de le signaler, il y a des problèmes que les nouveaux arrivants n'ont pas. Par exemple, les étudiants africains qui sont passés par la France s'étonnent de ne jamais être contrôlés par les policiers d'ici, comme ils l'étaient régulièrement en France. Pendant longtemps, ils conservent l'habitude de traîner leurs papiers d'identité sur eux, au cas où.

Il faut savoir également que, non seulement les gens du Sud éprouvent des problèmes à émigrer vers les pays du Nord, mais aussi les gens du Sud rencontrent bien des difficultés lorsqu'ils veulent passer d'un pays du Sud à un autre pays du Sud. Changer de société ne s'opérant jamais sans heurts où que ce soit.

Cependant, au moment où bien des nations durcissent le ton à l'endroit des gens qui veulent immigrer chez elles, il n'en demeure pas moins que le siècle dans lequel nous entrons connaîtra des mouvements de population dont l'ampleur atteindra un sommet jamais égalé depuis le XVI^e siècle. Les gens tenteront de fuir les environnements dévastés par la pollution ou par les changements climatiques, ils voudront améliorer leur situation économique, etc. De plus, l'Occident manquera de main-d'œuvre, sauf les États-Unis, où le taux de natalité demeure élevé. Déjà au Québec, des projets sont mis de côté parce que leurs promoteurs craignent d'avoir à faire face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Dans le secteur public de la santé, une grande partie des travailleurs provient de l'étranger. Par exemple, à l'Hôpital Jean-Talon de Montréal, deux travailleurs sur trois ne sont pas nés au Québec. Donc, seule l'immigration permettra de combler nos besoins de main-d'œuvre dans l'avenir, autant dans le secteur industriel que dans le secteur public (santé, éducation).

L'apprentissage de la langue

Quand quelqu'un arrive chez nous comme immigrant parce qu'on l'a sélectionné – c'est la façon de faire au Québec –, des efforts d'intégration devraient être consentis des deux côtés, celui des immigrants et aussi celui du pays d'accueil. En priorité, le pays d'accueil doit offrir de vrais moyens et de vraies ressources pour l'apprentissage du français. Parce qu'il n'est pas simple d'apprendre une nouvelle langue quand on a 35 ans, et qu'en tant que nouvel immigrant, on a toutes sortes de préoccupations sans pouvoir bénéficier du soutien que procure normalement des réseaux familiaux, sociaux et professionnels.

Les programmes offerts par le Gouvernement du Québec dans le domaine de l'apprentissage du français n'ont jamais cessé de s'améliorer. Quand vous immigrez au Québec, vous pouvez également prendre des cours de français dans votre pays, ainsi que des cours de connaissance du Québec. Une fois arrivés ici, il est même possible de bénéficier de cours dans les milieux de travail. En effet, dans les entreprises de 50 employés et plus au Québec, il y a toutes sortes d'avantages, y compris fiscaux, qui leur sont consenties lorsqu'elles offrent des cours de langue française à leurs employés qui viennent de l'extérieur.

Admettons que nous sommes peut-être durs avec les immigrants que l'on oblige à apprendre le français à tout prix. En effet, peut-on affirmer que la maîtrise du français est bel et bien un facteur déterminant d'intégration économique au Québec? On vous dira généralement que oui. Mais dans les faits, il suffit de faire le tour des bureaux à Montréal pour comprendre qu'on y travaille plus souvent qu'autrement en anglais. Le français n'est sans doute pas aussi essentiel que nous voudrions bien le croire.

La reconnaissance des diplômes

Quant à la question de la reconnaissance des diplômes, Jean-Louis Roy soutient que les gens sélectionnés pour venir habiter au Québec doivent savoir à l'avance quand leurs diplômes ne seront pas reconnus, et ce qu'ils auront à faire pour qu'ils le soient. « On doit dire : Monsieur, vous avez un doctorat en médecine de telle université, et ce doctorat n'est pas reconnu au Canada. Ne croyez pas que vous allez pouvoir utiliser cette compétence que vous avez. Elle n'est pas reconnue, et pour la faire reconnaître si une telle possibilité existe, voici ce dans quoi vous allez devoir vous embarquer, en quelque sorte » (Jean-Louis Roy).

L'intégration économique

Le premier obstacle que doivent surmonter les nouveaux arrivants est certainement celui de l'intégration économique. Quand on arrive quelque part avec une famille, ou seul, ou bien avec deux enfants, il y a un loyer à payer, l'épicerie, les vêtements, les transports, les médicaments, etc. Voilà pourquoi, et normalement, cet obstacle est considéré par tous les immigrants comme « leur seconde entrée » dans leur nouvelle société.

L'intégration sociale

Le deuxième type d'intégration, c'est l'intégration sociale. Une fois intégré économiquement, il faut s'occuper de l'intégration sociale, ce qui n'est pas une mince affaire. En effet, comment faire en sorte d'éviter que son enfant subisse les railleries à n'en plus finir des autres enfants parce qu'il ne saisit pas correctement la signification de toute la panoplie de nouveaux symboles sociaux qui l'environne? Par ailleurs, combien de temps faut-il avant qu'une famille immigrante soit invitée par une famille de Québécois francophones à venir passer une soirée de Noël chez elle? Sommes-nous suffisamment accueillants pour les nouveaux venus? Donne-t-on un coup de main à des immigrants qui sont mal pris? Seuls des immigrants peuvent répondre à de telles questions. Compte tenu de l'importance de l'immigration pour le Québec dans le siècle qui commence, il faut renouveler et en profondeur le paradigme qui voudrait que voilà bien une responsabilité de l'État...Voilà une évidence! Mais ce qui l'est moins, c'est la prise de responsabilité des gouvernements locaux, des gestionnaires publics et privés, des associations professionnelles et de tous ceux qui sont au contrôle de réseaux de quelque importance. Quand tous ces gens-là auront pris leurs responsabilités, l'essentiel restera à faire, soit l'accueil des personnes, des familles par des personnes et des familles. Là s'accomplira l'essentiel, la reconnaissance réciproque, l'échange sur les similitudes et les différences, le partage de l'information, etc.

L'intégration culturelle

À ce chapitre, Jean-Louis Roy se dit stupéfait de la difficulté que nos créateurs, nos gestionnaires de réseaux télévisuels et radiophoniques éprouvent à reconnaître la contribution culturelle de ceux qui sont venus d'ailleurs. On peut se demander, en effet, comment il se fait que 10-12% de la population d'ici soit pratiquement absente de son paysage médiatique. Pourtant, parmi ces 10-12%, il y aurait des chanteuses et des chanteurs vivant à Montréal qui, même si leur carrière est de stature internationale, demeurent de parfaits inconnus au Québec tout simplement parce qu'on ne les inviterait jamais à la télévision.

L'intégration globale

Selon Jean-Louis Roy, l'intégration globale se réalise le jour où on ne se perçoit plus comme un immigrant, mais comme un habitant à part entière de la place. Cela prend du temps avant de se produire, avant que les racines maliennes ou chiliennes s'entrecroisent vraiment avec de nouvelles racines, celles-là québécoises.

La question des valeurs communes

Personne n'est obligé d'immigrer. Mais quand un immigrant arrive quelque part, il trouve une société qui s'est dotée de valeurs communes construites dans la longue durée. Au total, il n'y aurait que quelques valeurs communes à respecter, ne serait-ce que parce qu'elles sont universelles et, surtout, non négociables : respect des droits humains, respect de l'égalité hommes-femmes. Celle-ci constitue une grande conquête des femmes au 20^e siècle, et qui tend à se réaliser partout selon différents modèles. Ensuite, il y a la laïcité. Toutes les religions doivent pouvoir coexister.

Il existe deux modèles de laïcité. Il y a l'europpéen qui reconnaît la séparation de l'Église et de l'État. C'est ce modèle qui prévaut au Québec. Bien qu'il ait été difficile de le mettre en place, il faut admettre qu'il fonctionne plutôt bien. Mais il n'est pas sans problème. Selon Jean-Louis Roy, il importe de demeurer toujours sensible aux demandes des divers groupes religieux. Laïcité, soit, mais aussi ajustements souples afin d'éviter les contradictions au moins les plus flagrantes.

Le deuxième modèle est celui de l'Inde. Toutes les religions y sont reconnues et traitées de façons égales. Elles profitent même de subventions dont les montants sont calculés au prorata des pratiquants. Ce modèle tient bien la route dans un pays qui compte un milliard cent millions d'habitants. Peut-être devra-t-on un jour s'en inspirer, mais pour le moment cette perspective demeure très éloignée de celle qui prévaut ici.

Offrir un soutien à l'intégration économique

Il vient d'être question d'intégration économique, d'intégration sociale, d'intégration culturelle et d'intégration globale. Selon Jean-Louis Roy, dans tout cela la priorité devrait être accordée à l'intégration économique, puisque les autres ne se feront pas, ou se feront mal, si l'intégration économique n'est pas réalisée. La tâche s'avère on ne peut plus difficile. Par exemple, quand on

s'appelle Mamadou, il faut s'attendre à avoir bien des difficultés à se trouver un bon emploi, même quand on possède un diplôme de l'Université Laval!

Le gouvernement du Québec travaille à l'intégration économique des immigrants. Divers programmes fonctionnent assez bien, comme PARMi, qui vient d'être mis en place dans la région de Montréal par la conférence des élus de Montréal. Des lieux ont aussi été créés où faire reconnaître l'équivalence des diplômes. Auparavant, il fallait faire affaire directement avec les corporations professionnelles dont on sait à quel point elles sont frileuses à cet égard.

Les nouvelles façons de faire du gouvernement du Québec témoignent, selon Jean-Louis Roy, d'une prise de conscience selon laquelle le Québec reconnaît qu'il doit faire en sorte de favoriser la venue d'immigrants chez nous et que leur intégration économique est tout a fait déterminante.

Créer un monde commun avec les immigrants

Il ne faut jamais oublier que les immigrants peuvent choisir d'aller où ils veulent. Mais nous savons également que partout leur ajustement à un nouvel environnement d'adoption ne peut se faire sans problèmes de toutes sortes. Au Québec, qu'avons-nous au juste à offrir aux immigrants qui puisse faciliter leur intégration?

Nos valeurs communes. Selon Jean-Louis Roy, elles seraient de bon niveau dans la moyenne occidentale.

Notre convivialité. Serait-elle meilleure ou moins bonne qu'ailleurs? Difficile de répondre à une telle question quand on n'est pas soi-même immigrant. L'acceptation par le Québécois francophones mettrait du temps. « Pour ma part, je trouve que les immigrants restent très longtemps isolés, sont trop lentement reçus dans les familles francophones dites d'origine, que c'est très long » (Jean-Louis-Roy).

Au plan économique. Est-ce que ce que l'on offre aux nouveaux venus est de bon niveau? Plusieurs problèmes se posent. Il y a celui de la reconnaissance des diplômes, il y a celui de la discrimination à l'emploi, il y a le fait que notre société est de petite taille et que notre marché est d'autant plus restreint. D'un autre côté, de plus en plus de jeunes québécois venus d'ailleurs réussissent à se tailler une place de choix dans notre société. Les choses pourraient bien devenir de plus en plus intéressantes à cet égard.

Pour terminer, Jean-Louis Roy tient à souligner que nous avons tous des intérêts communs au départ, que nous soyons au Québec depuis cinq ou bien deux cents ans. Nous profitons ensemble des mêmes services de santé et d'éducation, dont il faut veiller à maintenir la qualité. Tous ensemble nous devons trouver des moyens de bien traiter les 20-25% de Québécois de toutes origines qui auront 70 ans et plus dans quinze ans, des façons de préserver l'environnement, etc. Selon ces derniers points de vue, il faut bien admettre que nous sommes tous pareils et tous égaux.

Période de discussion

Jules Lamarre : À une émission de Marie-France Bazzo, diffusée à Télé-Québec le 29 janvier 2009, vous avez insisté sur le fait qu'il fallait un débat de société pour que les Québécois acceptent de doubler le nombre d'immigrants sélectionnés à chaque année. Or au Québec, la tendance serait plutôt de recourir à des couvercles pour empêcher la tenue d'un tel débat. À cette occasion vous avez parlé de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables qui aurait servi à mettre un couvercle sur ce débat.

Jean-Louis Roy : Ce n'est pas la Commission Bouchard-Taylor qui a servi à mettre un couvercle sur le débat. Dès la publication du Rapport, ce sont des groupes au Québec, qui, dans les 48 heures, ont mis un couvercle sur le débat. Et c'est ce qui est le plus dommageable maintenant. Il n'y a plus grand-chose dont on puisse débattre parce qu'immédiatement, soit les groupes syndicaux, soit tel parti politique, disent : «c'est trahir le Québec, c'est contre la majorité francophone, etc.», et dans ce contexte-là, on débat de moins en moins de choses dans notre société, et cette situation doit être changée.

Au départ, Jean-Louis Roy était contre la tenue de la Commission Bouchard-Taylor. Il s'en était d'ailleurs ouvert à l'époque dans les pages du journal *Le Devoir*. Il n'y avait pas de sens à créer une commission d'enquête parce qu'un journal aurait soutenu que les Québécois étaient racistes, etc. Quoi qu'il en soit, le gouvernement du Québec a créé cette commission et elle a tenu des travaux qui se seraient déroulés de façon déplorable, notamment, à un traitement médiatique irresponsable. Par contre, le rapport final de la commission serait excellent, aux dires de Jean-Louis Roy. Mais dès sa sortie on aurait mis un couvercle dessus en le qualifiant de rapport contre les francophones.

Gardons toujours à l'esprit que la démographie au Québec est fragile, et qu'à l'est du Québec, il y a les provinces des maritimes qui sont bel et bien entrées, elles, dans la décroissance de leur population. Il faudrait éviter que cela ne se produise au Québec, ceci en accueillant de plus en plus d'immigrants et en veillant à améliorer notre capacité de les intégrer.

« Pourquoi perd-on la moitié des immigrants qui viennent chez nous, alors qu'on en accueille moins que la Colombie-Britannique qui n'a que la moitié de notre population? Ils partent! On a un problème! Il faut en débattre. C'est pour ça que je suis ici » (Jean-Louis Roy).

On ne débat pas assez tout court

Il en va de même pour bien d'autres sujets préoccupants. Dans certains quartiers de Montréal, par exemple, près de la moitié des jeunes garçons ne terminent pas leur cours secondaire, ce qui apparaît invraisemblable. « Et l'on se fait dire, peu importe qui est le ministre de l'Éducation, et peu importe quel gouvernement est au pouvoir, qu'au Québec, nous sommes dans les moyennes » (Jean-Louis Roy). Selon un rapport récent sur le décrochage scolaire produit par un groupe privé (Rapport Ménard), cette situation irait même en s'aggravant. Mais que feront dans la vie tous ces jeunes sans diplôme? Qu'attend-t-on pour en débattre sur la place publique?

Par ailleurs, en 2002, le gouvernement du Québec a créé une ville unique sur l'Île de Montréal en fusionnant toutes les villes qu'on y trouvait précédemment. Quatorze mois plus tard, un nouveau gouvernement du Québec est élu qui vient défaire tout ce travail. Comment comprendre une telle

aberration si ce n'est en reconnaissant que nous avons un sérieux problème de gouvernance commune? Mais parlons-en entre nous, de dire Jean-Louis Roy.

Enfin, Jean-Louis Roy signale deux autres questions dont on devrait s'attendre à ce qu'elles soient débattues vigoureusement sur la place publique. Il y a le fond de placement le plus important en Amérique du Nord, la Caisse de dépôt et placement du Québec, une institution gouvernementale, qui vient de connaître un déficit record de 40 milliards de dollars. « Toute l'affaire va s'éteindre là. » (Jean-Louis Roy). Et que dire du projet de Centre hospitalier de l'Université de Montréal qui, après 160 millions de dollars investis en études de toutes sortes, n'a pas encore connu sa première pelletée de terre? « Au fond, le problème, c'est que plus personne ne dit rien! » (Jean-Louis Roy).

À ce chapitre, Barack Obama devrait nous servir d'exemple. Aux États-Unis, il a convaincu la population de refaire le système de santé, là où près de 50 millions d'Américains n'ont aucune assurance médicale, que 30 millions de gens, à 60 ans, n'ont jamais été chez le dentiste, et que cela se passe aux États-Unis d'Amérique! Obama a mis tout cela en débat. Il a aussi mis en débat la guerre en Iraq, le fait que la diplomatie aux États-Unis était en baisse, etc. Au Québec, il faudrait lancer des débats, comme le fait inlassablement Monsieur Obama.

André Joyal : Vous avez dit que dans 22 ans – c'est demain ça – il y aurait en Ontario dix millions de plus d'habitants qu'au Québec. De cela on n'est pas du tout conscient au Québec.

Jean-Louis Roy : On devrait le savoir au Québec.

André Joyal : C'est Claude Ryan qui disait quelques années avant son décès, qu'en démocratie c'est le poids du monde qui joue. Alors, effectivement, dans le contexte actuel, le Québec va perdre de l'importance, c'est évident. Dans 22 ans, ce sera un fait accompli.

« Accueillir des immigrants? Oui! Oui! Oui! Oui! Toujours! Des immigrants, on devrait en recevoir partout ». André Joyal, qui demeure rattaché à l'Université du Québec à Trois-Rivières, est en contact avec un candidat au doctorat d'origine maghrébine. Celui-ci s'est présenté sous la bannière du Parti québécois aux élections précédentes et il le fera encore aux prochaines. Il a envoyé son cv un peu partout pour se trouver un emploi et, parce qu'il s'appelle Kamal, il n'avait jamais de réponse. Par la suite, il a décidé de changer son nom pour celui de Marcel Tremblay, et là il a eu des réponses. Bien sûr, tout cela a soulevé un débat qui a fini par se régler. Malheureusement pour Marcel Tremblay, il n'a toujours pas de travail régulier.

Jean-Louis Roy : Il s'agit d'un petit débat autour d'une sérieuse question qui est celle du racisme de ceux qui avaient refusé Kamal et qui acceptaient Marcel.

André Joyal : Le taux de chômage au Québec a toujours été relativement élevé, et il apparaît difficile d'imaginer comment le Québec pourrait décider de mettre au travail des dizaines de milliers de nouveaux arrivants à chaque année, et c'est sans compter les déboires que vivent tous les Marcel Tremblay d'origine maghrébine, notamment.

Jean-Louis Roy : Il ne faudrait pas oublier que les immigrants sont aussi des consommateurs. Ils ont besoin de maisons, de vêtements, de nourriture, etc. Par leur présence, ils contribuent au développement de notre économie. Quant au racisme, il y en a en Belgique, il y en a en France, il y en a au Québec, il y en a partout. Et la chose est toujours éminemment déplorable. Mais Jean-Louis Roy se dit sensible à cet argument : sera-t-il possible d'offrir du travail à tous les nouveaux arrivants?

« Il va falloir trouver des formules communautaires, des formules immensément favorables à l'investissement, etc. autrement les francophones du Québec, nous allons devenir une grosse Louisiane en déclin, en déclin dans l'ensemble canadien, en déclin par rapport à l'intérêt qu'on suscite. Qui va venir faire de grandes manifestations culturelles à Montréal, une petite ville de deux millions d'habitants, alors qu'il va y avoir des villes de 20 millions, de 30 millions de personnes? Le grand Toronto aura 12 millions d'habitants quand le Québec n'en comptera que huit dans son ensemble » (Jean-Louis Roy).

Édith Mukakayumba signale que c'est la troisième fois que les Cafés géographiques de Montréal organisent un débat sur la discrimination et le développement séparé et qu'à chaque fois ils ne réussissent pas à attirer des professeurs d'université dont plusieurs s'intéressent pourtant à ces questions. Alors, il se produit quelque chose d'assez troublant, à savoir que l'on se retrouve essentiellement entre gens d'origine immigrante, et, plus spécialement, d'origine africaine. Elle rappelle que, pour lancer le débat sur la difficulté que les gens venus d'ailleurs éprouvent à se trouver un emploi correspondant à leurs qualifications – même avec un PhD obtenu au Québec –, la Maison de la géographie a organisé un colloque sur la condition des chercheurs exclus des structures officielles. Ce colloque aura lieu en mai prochain à l'Université d'Ottawa dans le cadre de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir). Plusieurs universitaires reconnus ont fait savoir qu'il était grand temps de débattre de tout cela, et que c'est un pas dans la bonne direction.

Jean-Louis Roy : Superbe!

Édith Mukakayumba : La situation est symptomatique. Quand on regarde qui siège sur le Conseil des relations internationales de Montréal, un organisme qui vient tout juste d'accueillir Abdou Diouf, ou encore dans les organismes de recherche universitaires, on ne retrouve aucune personne immigrante non européenne. Alors quand on parle des acteurs qui pourraient amener le changement dans ces créneaux qui devraient nous être ouverts, force est de reconnaître que pour le moment il ne peut s'agir d'immigrants, puisqu'ils n'y sont pas. « En vous écoutant parler, Monsieur Roy, je suis consciente qu'il y a beaucoup de questions dont il faudra débattre sérieusement » (Édith Mukakayumba).

« Enfin, Monsieur Joyal et moi sommes membres du CRDT, le Centre de recherche en développement territorial. Je me plais à penser qu'ensemble nous pourrions amener ce genre de problèmes dans les réunions de ce groupe de recherche. Si de tels organismes acceptaient de débattre de ces questions, de grands pas pourraient être franchis dans la recherche de solutions ».

Jean-Louis Roy : Quand on a nommé à Québec Maryse Alcindor comme sous-ministre de l'immigration, c'était la seule personne de race noire dans la haute fonction publique du Québec.

Dans une salle, on la voyait! Elle était toute seule. Une telle situation est déconcertante. Comment se fait-il également que si peu de fonctionnaires de la Ville de Montréal soient issus des rangs de l'immigration?

Intervenants dans la salle : Plusieurs intervenants de la salle font ensuite état de situations personnelles navrantes. Ils sont des immigrants qui, de toute évidence, ont sans doute été victimes de discrimination. Il est question de non reconnaissance des diplômes et de compétences qui apparaissent remarquables, de difficultés à obtenir sa citoyenneté. Et que dire de cette personne qui, à cause de son exaspération, est convaincue d'avoir été mise au ban de la société québécoise?

Jean-Louis Roy : Il faut débattre, il ne faut pas accepter les discriminations et recourir à tous les mécanismes de plainte, etc., Il faut surtout espérer qu'un jour ou l'autre un homme ou une femme politique va se lever pour dire qu'on a un problème de population, qu'on a un problème d'intégration, et qui en fera sa priorité. Très bientôt, plus personne ne pourra faire semblant d'ignorer la gravité de tout ce qui se passe.

Au Québec, les choses peuvent changer rapidement. En 1963, un soir d'élections, pour la première fois une femme a été élue à l'Assemblée nationale du Québec. 40 ans plus tard, il y a parité au Conseil des ministres. Il a fallu que les femmes se battent pour que cela puisse advenir. D'autres groupes devraient se mobiliser pour déplacer les montagnes, comme l'ont fait celui des femmes. Les immigrants devraient manifester, chahuter bien davantage.

Un personne de la salle : Mais comment éviter de faire du sur-place? Tout est toujours à recommencer à zéro! Ainsi, bien des jeunes nés au Québec, et dont les parents sont immigrants, s'en vont vivre aux États-Unis avec leurs diplômes obtenus au Québec. Cette nouvelle génération de forces vives quitte le Québec. Et alors, on se retrouve toujours au même point, et toujours les mêmes à devoir manifester.

Jean-Louis Roy : Il y a un manque de volonté politique. La volonté politique, c'est de prendre le dossier des 15 compagnies hydroélectriques du Québec et de dire que dans six mois le secteur public en aura pris le contrôle, qu'il y aura un référendum là-dessus et qu'on le gagnera. La volonté politique, c'est de dire qu'il y a 80% de nos enfants qui ne sont plus à l'école après l'âge de 13, 14 ans, et que l'on renversera cette statistique en dix ans. C'est Monsieur Charest qui dit « reconnaissance des diplômes France-Québec, circulation des métiers, etc., trois ans pour le faire ». La volonté politique dans le cas de nos immigrants, ce serait de dire, de la part d'un Premier ministre ou d'une Première ministre, « je m'engage, dans un premier mandat, à ce qu'il y ait dix pourcent, dans la haute fonction publique, de nos concitoyens qui sont venus d'ailleurs. Je m'occupe du dossier et à tous les ans je vais vous faire rapport sur ce dossier. » Là il y aurait de la volonté politique, là il y aurait un engagement. Un énoncé politique n'est surtout pas de la volonté politique.

Un intervenant : Mais pourquoi les Québécois ont-ils peur à ce point du débat?

Jean-Louis Roy : Le Québec moderne dans lequel nous sommes vient d'une société qui a beaucoup débattu pour arriver à la révolution tranquille. La révolution tranquille, ce n'est pas

1960, c'est la période 1945-1960, alors que ça éclatait partout. Les politiques s'en sont saisis et l'ont institutionnalisée. Depuis ce temps, nous nous sommes installés dans des ornières.

Synthèse rédigée par :

Édith Mukakayumba, PhD et Jules Lamarre, PhD,
Maison de la géographie de Montréal
www.cafesgeographiques.ca

avec la collaboration spéciale de :
François Fournier, chercheur autonome.